



Arc-en-Barrois

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Mairie d'ARC EN BARROIS

2 Place Moreau 52210 ARC EN BARROIS

☎ 03.25.02.51.33 // ☎ 03.25.03.82.89 // mairie.arc.en.barrois@wanadoo.fr

Procès-verbal de séance

Conseil Municipal du 8 juin 2017

Le Conseil municipal convoqué le 30 mai, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie le jeudi 8 juin 2017 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Philippe FREQUELIN, Maire.

Ordre du Jour :

- Point sur les travaux en cours et à programmer,
- ONF Etat d'assiette 2017-2018,
- Déclaration d'Intention d'Aliéner,
- Questions et informations diverses.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Messieurs Matthieu THOUVENIN et Daniel MARCHAL, excusés.

En application de l'article L 2121-15 du C.G.C.T. Mademoiselle Alice MARCHAND est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2017.

Les conseillers présents à cette séance ont élargé le procès-verbal de séance contenant les délibérations reprises dans le registre.

Point sur les travaux en cours

Arrivée de Julia MOLARD

► **STEP :**

Les travaux sont arrêtés depuis le 8 mai et reprendront le 10 juillet. Il est prévu une période d'une quinzaine de jours pour congés.

Arrivée d'Anne-Marie RENAUDIN

► **Rue Anatole Gabeur :**

Le Maire précise que la première phase « tranche ferme » est en voie d'achèvement. La pose de l'enrobé sur la chaussée aura lieu les 13 et 14 juin.

Quelques bordures ont dû être remplacées car elles avaient été endommagées par des camions qui ont emprunté ce tronçon de route fermé à la circulation. Les bétons activés sont posés. Les travaux seront arrêtés du 13 juillet au 15 août pour congés.

► **Déchetterie :**

Le Maire précise que suite à la dernière réunion, un nouveau courrier a été envoyé au SDED. La proposition d'une pétition évoquée lors du dernier conseil a été décidée à l'unanimité.

Elle sera tenue à la disposition de la population dans le hall du 1er étage et envoyée aux communes environnantes.

► **Conduite d'eau potable de Montrot/Réservoir**

Il y a eu peu de réunions de chantier.

La canalisation principale est en fonction.

Tout le terrassement est terminé et les branchements des particuliers sont opérationnels.

Guillaume HOFER doit se mettre en rapport avec VEOLIA au sujet de l'index de l'ancien compteur de la scierie. Un dispositif anti-intrusion a été installé.

► **Voirie**

La commission s'est réunie le 27 avril pour statuer sur les travaux à réaliser en priorité. Deux sites sont à rénover : la place de retournement du car scolaire à Montrot et la rue de l'Espérance. En vue d'appréhender ces travaux, des devis vont être demandés à plusieurs entreprises après visite effectuée sur le terrain.

Concernant Montrot, le problème d'acquisition d'une partie du terrain dont la Commune n'est pas propriétaire est encore en suspens. Des transactions avaient été faites avec la famille de Ginette LARDENOIS, maintenant décédée. Un document d'arpentage avait été réalisé.

La rue Gabriel Peignot où s'opère la déviation pendant les travaux de la rue Anatole Gabeur, sera à revoir mais pas avant la fin desdits travaux.

Lors de la réfection de la ruelle Caule, il faudra enfouir les réseaux.

► **Sautreuil (alimentation en eau potable)**

La Commune de Bugnières prendra en charge le fonctionnement et participera à l'investissement pour 4.000 €. Comme Maître d'ouvrage, la Commune d'Arc en Barrois assumerait 20 %.

En plus des subventions attribuées par le Conseil Départemental et l'Etat, les propriétaires de la ferme de Sautreuil ont donné leur accord pour une participation financière.

L'enveloppe estimative de l'opération est de 100 000 € HT.

► **Réhabilitation du logement des écoles**

Suite à la réunion du 26 avril avec quelques conseillers et Messieurs Jean-Luc RENAUDIN et Alain RENAUDIN, artisans, il a été décidé de fermer le haut de l'escalier afin que ce logement soit convenablement isolé.

Les devis sont acceptés et les travaux vont être réalisés.

► **Salle des Fêtes :**

La seconde réunion avec Mme MELSEN, architecte, et les utilisateurs, plus nombreux cette fois, a eu lieu le 18 mai.

Une esquisse a été faite et l'ensemble du bâtiment sera de plain-pied. La chaufferie serait déplacée sous la scène et la petite salle ne sera pas réduite.

► **Micro-crèche :**

L'ouverture a été différée au 1^{er} janvier 2018, en accord avec la CAF. Les offres des entreprises ne sont pas encore avalisées. Il y a un souci avec GEOTEC par rapport aux fondations, une nouvelle étude doit être faite.

► **Captage de Montrot :**

Il faut relancer l'entreprise car les travaux étaient programmés en juin.

ONF Etat d'assiette 2017-2018

Délibération n° : D201738

Objet de la délibération
DESTINATION DES
COUPES
2017

*Vu les articles L211-1, L214-6, L214-10, L214-11 et L243-1 à 3 du Code forestier ;
Vu le Règlement National d'Exploitation Forestière ;
Vu les articles 14 et 15 de la Charte de la forêt communale ;
Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;
Considérant la présentation faite par l'Agent patrimonial des parcelles proposées à l'inscription ou non à l'état d'assiette 2017 ;*

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide la destination des coupes réglées et non réglées de la forêt communale inscrites à l'état d'assiette de l'exercice 2017 :

1 – VENTE EN BLOC ET SUR PIED par les soins de l'O.N.F. des parcelles :

Parcelles	Composition (à préciser si plusieurs lots prévus)	Année de mise en vente
8	Bois d'industrie	2017
9	Bois d'industrie	2017
24	Bois d'industrie	2017
36	Bois d'industrie et bois d'œuvre	2017 BO et 2018 BI
37	Bois d'industrie et bois d'œuvre	2017 BO et 2018 BI
39	Bois d'industrie et bois d'œuvre	2017 BO et 2018 BI
40	Bois d'industrie et bois d'œuvre	2017 BO et 2018 BI

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Aucune déclaration parvenue à la mairie.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

▪ Subventions

◆ ARC PATRIMOINE ET CULTURE :

Délibération n° : D201739

Objet de la délibération
SUBVENTIONS 2017
Arc Patrimoine Culture

A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Mlle Alice MARCHAND ne
participe pas au vote.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la subvention suivante à :

- Arc Patrimoine Culture : 500 €

- ◆ Prévention routière :
- ◆ Amis des vieux jours (animation à l'EHPAD):

Délibération n° : D201740

Objet de la délibération
SUBVENTIONS 2017
Prévention Routière
Amis des vieux Jours

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la subvention suivante à :

- Les Amis des Vieux Jours : 50 €
- Prévention routière : 60 €

▪ **ARCAD**

A l'unanimité, il a été décidé de ne pas renouveler l'adhésion.

▪ **Planning des élections législatives**

Concernant les élections législatives des 11 et 18 juin 2017, le planning a été établi en accord avec les conseillers. Chacun d'eux recevra confirmation des horaires.

La séance est levée à 22h 30mn.

A la fin du conseil, il a été remis à Julia MOLARD, un cadeau collectif des conseillers à l'occasion de la naissance de sa fille Néla.

oo

Prochaine séance du Conseil Municipal : non prévue.

Conseil Municipal du 8 juin 2017

Monsieur	FREQUELIN	Philippe	Maire	
Monsieur	PETIT	Gérard	1 ^{er} Adjoint	
Monsieur	MARCHAL	Daniel	2 ^{ème} Adjoint	
Monsieur	ROSSIGNOL	Frédéric	3 ^{ème} Adjoint	
Monsieur	ANDREOTTI	Daniel	Conseiller	
Madame	GERVASONI	Maryse	Conseillère	
Monsieur	HOFER	Guillaume	Conseiller	
Madame	MARCHAND	Alice	Conseillère	
Mademoiselle	MOLARD	Julia	Conseillère	
Madame	RENAUDIN	Anne-Marie	Conseillère	
Monsieur	THOUVENIN	Matthieu	Conseiller	
Monsieur	VILLALONGA	Jean Marie	Conseiller	
Monsieur	WAGNER	Jean Charles	Conseiller	